

FORUM INTERGENERATIONNEL 2016

*Atelier „Les entreprises franco-allemandes au service de l'Europe“
– sous-atelier 1 « Cogestion & Formation duale »*

Modérateurs: Brigitte Lestrade

Rapporteur: Anais Tschater, participante au Forum Intergénérationnel
Héloïse Pède, participante au Forum Intergénérationnel
Dorothee Verwaerde, participante au Forum Intergénérationnel

1. Déroulement de l'atelier

L'atelier « Entreprise » a été divisé en deux sous-ateliers distincts. Chacun de ses deux sous-ateliers s'est déroulé en deux temps consécutifs. L'atelier « les entreprises franco-allemandes au service de l'Europe » a donc été divisé comme suit :

- | Sous-atelier 1 : cogestion & formation duale
- | Sous-atelier 2 : organisation & négociation

Ce compte-rendu concerne le premier sous-atelier, c'est-à-dire « cogestion & formation duale ».

2. Cogestion

Experts: Xavier Susterac, Président de BASF France

Dans la première partie, Mme Lestrade est intervenue en mettant l'accent sur la cogestion en Allemagne. Il s'agit donc de la façon dont laquelle les employeurs et les employés travaillent ensemble. En Allemagne cela se fait au sein d'un « Betriebsrat » ou « conseil d'entreprise ». Le but est de trouver une égalité entre le travail et le capital, ainsi que des solutions aux conflits par le dialogue. De plus, la participation des salariés à la prise de décision est très importante, car cela permet une identification de l'employé avec l'entreprise. Il vise aussi une égalité entre les hommes et les femmes. Pour unir plus facilement la vie familiale et le travail, de nombreuses crèches pour les enfants des employés sont établies directement à côté de l'entreprise. En outre, il existe un droit de cogestion, de proposition et d'information en ce qui concerne les postes et la rémunération des employés. Cela existe également au niveau du recrutement et du licenciement. S'il y a une différence d'opinion, il faut faire appel à un comité de conciliation. Le conseil d'entreprise joue un rôle spécial vis-à-vis de ses partenaires. Pour les salariés, il a surtout un rôle d'information et de conseil. Les salariés peuvent faire des propositions. De plus, le conseil d'entreprise représente les salariés syndiqués ainsi que les

salariés non-syndiqués. Enfin, pour bien réussir, un contact régulier et une confiance réciproque entre le conseil d'entreprise et les dirigeants sont indispensables. A noter qu'en Allemagne, le conseil d'entreprise n'a pas le droit d'appeler à la grève.

M. Susterac, qui a travaillé durant de nombreuses années en Allemagne chez BASF, nous a finalement parlé de ses expériences et à compléter les propos de Madame Lestrade concernant les différences de cogestion en France et en Allemagne.

3. Formation duale

Experts: Christophe Bastaert, DRH de TRIMET France

La deuxième partie de l'atelier était consacrée à la formation duale en Allemagne. Les experts présentent la formation duale. Selon eux, celle-ci est une arme contre le chômage des jeunes. Elle représente un élément de compétitivité et permet l'insertion professionnelle dès le début. C'est, entre autres, une raison pour laquelle le taux de chômage des jeunes en Allemagne est considérablement inférieur à celui de la France. Alors que le taux en Allemagne est seulement de 8%, en France il s'élève à 25%. De plus la formation duale permet une adaptation rapide à l'évolution du métier.

Comme présentée par nos experts, la situation de l'apprenti est donc la suivante : Tout d'abord il choisit une entreprise et signe un contrat. A partir de là il sera 3 jours par semaine en entreprise et 2 jours à l'école. Chaque formation dure 3 ans. L'avantage est que les apprentis sont rémunérés dès le départ et souvent recrutés directement après la fin de la formation. Ce système est reconnu à l'international. A noter qu'en Allemagne il y a environ 1,5 millions d'apprentis. En France, des structures similaires se développent fortement. A ce propos un représentant de l'entreprise Trimet, une entreprise qui transforme de l'Alumine en Aluminium, a présenté la formation Cap Alu, une formation qui a été introduit dans l'entreprise récemment.

Au terme de l'atelier, Mme Schmidt, conseillère départementale, est venue étayer les propos précédents. Celle-ci a souligné qu'il était très important d'informer les élèves le plus tôt possible de tout le panel des métiers existant. Selon elle, cela permettait de choisir dès le début le bon métier et de ne pas arrêter une formation en cours de route.

Anaïs Tschater